

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Tél. 22 40 50 99

E-mail : info.mineagrie@yahoo.com
ngendelias@yahoo.fr

DIRECTION DE LA FERTILISATION
DES SOLS

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONNAL OUVERT A COMMANDE N°
DNCMP/...⁷⁸ /S/2021-2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE
SPECIALISEE DANS LA CONCEPTION, L'IMPRESSION, LA LIVRAISON, LE
REMBOURSEMENT ET LA TRACABILITE DE BONS D'ACHATS DES ENGRAIS
ET DOLOMIE.

Date de publication : ⁰⁹... / ⁰⁵... / 2022

Date d'ouverture des offres : ⁰⁷... / ⁰⁵... / 2022

Mai 2022

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONNAL OUVERT A COMMANDE N°
DNCMP/78/S/2021-2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE
SPECIALISEE DANS LA CONCEPTION, L'IMPRESSION, LA LIVRAISON, LE
REMBOURSEMENT ET LA TRACABILITE DE BONS D'ACHATS.**

Date de publication : ... 09 / 05 / 2022.

Date d'ouverture des offres : ... 06 / 06 / 2022

1. Objet

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage invite, par le présent Appel d'Offres International Ouvert à Commande, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour le recrutement d'une société spécialisée dans la conception, l'impression, la livraison, le remboursement et la traçabilité de bons d'achats d'engrais et de dolomie.

2. Financement du marché

Le présent marché sera financé par le Fonds Commun pour les Fertilisants et Amendements (FCFA) alimenté par le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers Eventuels (PTFEs).

3. Spécification du marché

La passation de ce Marché sera conduite par Appel d'Offres International Ouvert à Commande tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des services prévus dans le cadre de ce marché sont la conception, l'impression, la livraison, le remboursement et la traçabilité de bons d'achats des engrais et de la dolomie.

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions à toutes personnes physiques ou morales, possédant les capacités juridique, technique et financière, nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée dans l'article 161 du Code des Marchés Publics 2018.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage moyennant un bordereau de versement de 100.000 Fbu à la BRB sur le sous- compte de transit des recettes non fiscales n° 01104582385. Il peut également être consulté dans les locaux du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage ou sur son site web : www.mineagrie.gov.bi. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à l'adresse électronique du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, en mentionnant

la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendriers avant la date limite de remise effective des offres.

6. Présentation de l'offre

Les offres doivent être paginées, paraphées, comprendre une table des matières et devront être soumises à l'adresse du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage mentionnée au plus tard le 07./06./2022. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaire à compter de la date limite de remise effective des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 07./06./2022 à 10h 00 min, heure locale.

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes par la sous-commission d'ouverture des offres issue de la Commission de Passation du Marché (CPM) en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage le 07./06./2022 à 10h30 min, heure locale. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis l'Autorité contractante peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport sur le déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture.

Un Procès-verbal d'ouverture sera confectionné et contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Un exemplaire sera transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

9. Critères de qualification

Les documents constituant l'offre technique et administrative sont :

- a) Des échantillons des bons d'achat des engrais (Trois types distincte par couleur) et de la dolomie de l'autre couleur
- b) Le Registre de commerce (copie) pour les locaux ou équivalent pour les étrangers ;
- c) Les statuts juridiques de la maison ;
- d) L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes ou son équivalent délivrée par les services fiscaux du pays d'origine du soumissionnaire ;
- e) Le certificat d'immatriculation fiscale du soumissionnaire (NIF) pour les locaux ou équivalent pour les étrangers ;
- f) Une attestation de non redevabilité en original délivrée par les services de sécurité sociale du pays d'origine du soumissionnaire ;
- g) Les attestations de non faillite et de non litige délivrées par les services du pays d'origine ;
- h) La preuve d'achat du DAO portant le numéro du DAO.

- i) Une déclaration signée de pouvoir produire et livrer au moins 75% des bons d'achats commandés dans un délai ne dépassant pas 30 jours à partir de la date de réception de la lettre de commande
- j) Capacité financière

Les documents constituant l'offre financière sont :

- a) La Caution de soumission de 2% du montant total proposée pour le marché délivré par une banque agréée au Burundi ou équivalent pour les étrangers
- b) Le formulaire de prix dûment rempli
- c) Le formulaire de soumission dûment rempli
- d) Un acte d'engagement suivant le modèle en annexe

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents ci-haut cités entraînera le rejet de l'offre lors de l'analyse. Toutefois, en cas de doute, d'omission ou d'imprécision sur le plan administratif ou sur le statut du soumissionnaire, la demande d'éclaircissement pourront être adressée aux soumissionnaires conformément à l'article 183 du CMP

10. Adresse

Bureau du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE), sis à Gitega/Quartier Musinzira, en face de la Prison centrale de Gitega.

Tél. 22 40 50 99/ +257 79 982 367

E-mail : info.mineagrie@yahoo.com

ngendelias@yahoo.fr

Fait à Gitega, le 06/05/2022

LE DIRECTEUR DE LA
FERTILISATION DES SOLS



Ir. Elias NGENDABANYIKWA

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Dr. Déo-Guide RUREMA (PhD)

PO Ir. NIZORIMA WA
Emmanuel
Cabinet du Ministre
SP